

République française
DEPARTEMENT DU TARN - ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE PUYBEGON

Séance du mardi 15 octobre 2024

Date de la convocation: 08/10/2024

Membres en exercice :

13

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Robert CINQ, à 20 h 30

Présents : 9

Votants: 12

Présents : Patrick BURATTO, Véronique CHERBOURG, Robert CINQ, Lydie DE ARRIBA, Aurélien GOULIGNAC, Angélique LALLOT, Nathalie PLOUVIEZ, Bruno PUTTO, Robert ROUFFIAC

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Représenté(s): Aymeric GUIPAUD par Véronique CHERBOURG, Karine PHALIPPOU par Nathalie PLOUVIEZ, Michel SOULET par Robert CINQ

Secrétaire de séance:

Robert ROUFFIAC

Excusé(s):

Absent(s): Nicolas PIC

Objet: Achat d'un véhicule utilitaire pour le service technique - DE_2024_027

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le véhicule utilitaire de la mairie nécessite d'être remplacé.

Ce véhicule est un C15 a plus de 200 000 km et nécessite des réparations régulières sachant que les pièces détachées deviennent difficiles à trouver vu l'âge du véhicule.

Il propose que la commune se dote d'un véhicule d'occasion, type fourgon utilitaire, pour le remplacer.

Ce véhicule devra permettre à l'employé communal de transporter les différents matériels dont il a besoin pour ses activités (cuve d'arrosage, remorque, tondeuse et autres matériels volumineux) ainsi que tables, chaises, barrières, et autres matériels nécessaires aux manifestations diverses.

Ce véhicule doit être de faible kilométrage dans l'objectif de pouvoir rendre service à la commune pendant un grand nombre d'années.

Au vu des véhicules présents sur le marché, des différents devis, M. le Maire propose de consacrer un budget d'achat entre 5000 € et 10 000 € HT.

Il conviendra également de rajouter le logo de la commune sur le véhicule.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

- d'acquérir un véhicule de type fourgon utilitaire, de bonne occasion, dans une fourchette de prix de 5000 à 10 000 € HT

- le véhicule devra être marqué du logo de la commune.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'achat et à la mise en circulation du véhicule.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Robert CINQ

Le secrétaire de séance,
Robert ROUFFIAC



Dépôt SOUS PREFECTURE DE CASTRES
Date de réception de l'AR: 18/10/2024
081-218102150-20241015-DE_2024_027-DE